

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1428

Artikel: Annemarie Schwarzenbach : ou le mal du pays

Autor: Ballin, Luisa / Schwarzenbach, Annemarie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Nous ne pouvons escompter susciter pitié et compréhension que si nos échecs sont explicables, nos défaites obtenues après une lutte courageuse, et nos souffrances la conséquence inévitable de toutes ces causes valables. Il arrive parfois que nous soyons heureux sans raison, mais il ne nous est en aucune façon permis d'être malheureux sans motif. Et à une époque aussi difficile que la nôtre, il faut que chacun désigne sans hésiter son véritable ennemi et choisisse le destin qui convient à ses forces», écrivait Annemarie Schwarzenbach, dans *La mort en Perse*. Petite-fille du Général Wille, fille d'un géant de l'industrie du textile Alfred Schwarzenbach, Annemarie naît à Zurich en 1908. Sa mère voulait en faire «une jeune fille rangée». Annemarie ne l'entendra pas de cette oreille. «Elle cultive en effet, avec une liberté insolente, mais néanmoins douloureuse, le goût de l'écriture intime, des reportages et des analyses politiques critiques, des amours particulières. Face à l'incompréhension de son entourage et à son profond sentiment de solitude, elle fuira parfois dans la morphine et surtout dans des voyages lointains. Elle parcourt l'Europe, la Perse, l'est des Etats-Unis, l'Afghanistan avec Ella Maillart qui racontera leur périple passionnant dans *La voie cruelle, puis finalement l'Afrique*», affirment Hélène Bezançon et Anne Bisang. Deux femmes, l'une auteure romande, l'autre metteuse en scène, rendent hommage à la vie courte et intense de cet «ange inconsolable», qui trouvera la mort en tombant de bicyclette en 1942. Par la grâce d'un spectacle «*Annemarie Schwarzenbach ou le mal du pays*», présenté au Théâtre Saint-Gervais de Genève, fort de huit comédiens, deux musiciens et une dizaine de collaborateurs/trices. Entretien avec Anne Bisang, responsable de la Compagnie du Revoir, récemment nommée à la tête du théâtre de la Comédie de Genève.

ANNEMARIE
SCHWARZENBACH

OU LE MAL DU PAYS

Q: Qu'est-ce qui vous a intéressée chez Annemarie Schwarzenbach?

A.B.: Sa singularité. Son côté mouton noir. Cette créature qui naît dans ce milieu qui est si antagoniste à sa sensibilité. Elle naît dans une famille qui représente la puissance suisse dans tous ses aspects: le militaire, l'argent, puisque son père était un industriel de la soie. Annemarie était ce petit être qui fait tout faux, par rapport aux conventions. Et aussi le fait que je me suis sentie assez proche de ces questions de générations. J'ai l'impression que ce qu'elle et ses amis, Erica et Klaus Mann, ont vécu, c'est un peu ce que l'on peut vivre maintenant. On parle beaucoup des jeunes, mais au fond on ne leur laisse pas beaucoup de place pour s'exprimer. Et puis, ils étaient dans un monde où tout était possible, où les plus belles choses pouvaient être rêvées. Parallèlement, il y a des forces très néfastes, des extrémismes qui ont fait ce qu'ils ont fait. Aujourd'hui, je sens de tels antagonismes. Les tentations extrémistes me semblent tout aussi inquiétantes et dangereuses aujourd'hui...

Q: Ces extrémismes qui sont revenus en Bosnie, au Kosovo n'ont peut-être pas la même dimension que ce qui se passait au temps d'Annemarie Schwarzenbach et des Mann, mais ils sont aussi dangereux...

A. B.: Pas seulement, puisque même dans nos pays, que ce soit en France, en Allemagne ou en Suisse, il existe des mouvements extrémistes vraiment inquiétants. C'est grave de retrouver, cinquante ans après, le même langage, la même intolérance.

Q: Que peut faire le théâtre, peut-il encore changer le monde?

A.B.: Je pense que oui. Nous faisons travailler l'imaginaire de chaque spectateur sur une matière qui est là en

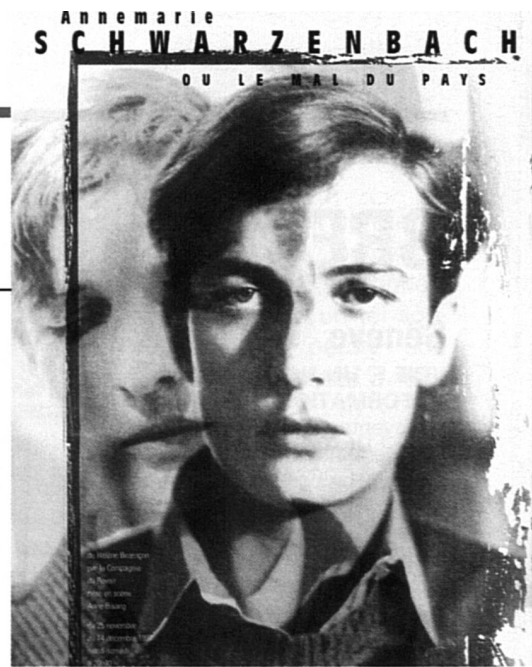
l'occurrence, la mémoire de notre pays, il faut agiter les esprits, les tenir en éveil. Et le meilleur moyen est de trouver des sujets en phase avec l'actualité, qui deviennent de véritables partenaires de réflexion.

Q: Vous-même avez secoué la République à peine nommée directrice du Théâtre de la Comédie. Avez-vous l'impression que les gens viennent plus pour vous voir que pour voir le spectacle?

A.B.: Il y a une curiosité à mon égard logique et bienvenue. C'est bien de pouvoir faire connaître mon travail et profiter d'expliquer un peu mes projets...

Q: Comment vivez-vous ce rôle de coupeuse de têtes que l'on vous fait endosser?

A.B.: Malheureusement les choses ont été mal traduites. En réalité, j'ai fait des choix pour pouvoir entrer tout de suite dans le vif du sujet et le mener à bien. J'ai choisi d'être claire d'entrée. Finalement, c'était une question d'honnêteté. Au lieu de faire «comme si » et finalement de me séparer de gens au compte-gouttes, Mis à part cela, je suis plutôt quelqu'un qui fait les choses autrement... mais c'est un choix à faire. Ce qui entoure cette affaire, c'est aussi une grande méconnaissance à l'égard du domaine artistique et théâtral, parce qu'un changement de direction artistique implique des arrivées et des départs. Il y a, parmi les professionnels de la région, énormément de gens qui travaillent dans la précarité. Pour certains, et notamment des jeunes et des femmes, le fait de travailler dans des conditions précaires ne leur permet pas de développer au mieux leurs compétences. Et finale-



ment, tout le monde plafonne un peu avec ce qu'il sait faire et il est important qu'une institution comme la Comédie ouvre de temps à autre ses portes pour intégrer de nouvelles personnes, pour qu'il y ait une circulation.

Q: A qui avez-vous envie de donner la parole?

A.B.: Je crois beaucoup aux talents de la région. Je crois qu'il existe un beau potentiel d'acteurs. Il existe des metteurs en scène que l'on connaît moins bien.

J'aimerais aussi que des compagnies indépendantes puissent s'exprimer. Ces cellules artistiques peuvent être tout à fait adultes, mais elles n'ont pas toujours les bons outils pour aller plus loin dans leur travail. Et puis les femmes, puisqu'elles font partie d'un milieu que l'on met souvent sur la touche. Et je pense que j'ai un rôle de relais à jouer.

Q: Qu'est-ce qui vous donne cette sérénité?

A.B.: Eh bien... je partage cela avec les gens de ma génération. Etran-

gement, on ne nous a pas tellement considérés jusqu'ici. Du fait que nous sommes les enfants post-68, nous n'avons pas fait de révolution, mais en même temps, nous avons acquis des choses, une certaine forme d'éthique. Nous vivons peut-être plus dans le présent que les autres. Ce qui nous anime? Construire, donner le maximum et croire à ce que l'on fait dans l'instant.

Q: Revenons au spectacle. Vous ne semblez pas tout à fait condamner la mère d'Annemarie Schwarzenbach, qui l'a pourtant si mal aimée...

A.B.: Oui, je n'arrive pas à condamner complètement la mère, parce qu'elle vit dans un monde d'hommes, encore plus étouffant que celui de la génération d'Annemarie. Je pense qu'au fond la mère est une révoltée manquée, mais elle est redoutable. C'est ce qui l'attache à sa fille, ce qui lui fait vivre cette relation passionnelle avec elle. Elle réproche sa fille tout en l'admirant d'avoir osé faire ces pas qu'elle-même n'a pas faits.

Lorsqu'on regarde le parcours de Renée Schwarzenbach, on s'aperçoit qu'elle était un «garçon manqué». Elle avait quatre frères, elle faisait de l'équitation, c'était une femme forte. On a retrouvé des lettres de ses parents qui disaient: «Il faut que Renée contienne ses émotions, elle est trop expansive». On voit au fond qu'il y a une même problématique chez la mère que chez la fille. La mère a fait le choix de se couler dans le moule, tout en ayant le pouvoir chez elle. Elle s'est arrangée, puisqu'elle vivait aussi ses aventures homosexuelles presque au grand jour. Je pense qu'à force de faire le grand écart pour rassembler toutes ses contradictions, elle était un peu schizophrène. Alors qu'Annemarie voulait aller au bout de son rêve.

Luisa Ballin

Mercredi 3 mars à 20h, au Théâtre de Vevey. A lire aussi «Annemarie Schwarzenbach, l'ange inconsolable», de Dominique Grente et Nicole Müller. Editions Lieu Commun 1989.

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR-E ADJOINT-E dans le domaine de la construction sociale de la connaissance et démarches de formation

Charge: Poste à temps complet comprenant 6 heures d'enseignement hebdomadaires. Le titulaire assumera un enseignement de 1^{er} cycle (L'éducation: du sens commun aux savoirs scientifiques); deux enseignements de 2^{ème} cycle dans le cadre de la licence en sciences de l'éducation, mention Recherche et intervention: un cours dans le cadre module «Adultes: apprentissage et formation» et un cours appartenant au domaine méthodologique. Il contribuera également aux programmes de formation continue et de service à la collectivité mis sur pied par la Section des sciences de l'éducation. Le titulaire conduira des travaux de recherche dans le domaine du poste - en relation avec les sciences de l'éducation -, et assumera la direction de mémoires de licence et de diplôme, de projets indépendants et de thèses de doctorat.

Titre exigé: doctorat ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1999 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 7 avril 1999 au Secrétariat de la présidence de la Section des sciences de l'éducation, FPSE, route de Drize 9, 1227 Carouge, tél. (022) 705 96 46 auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE



La Faculté de droit met au concours un poste plein temps de

PROFESSEUR ORDINAIRE de droit allemand

L'enseignement hebdomadaire comprend:

- 4 heures de cours et séminaires de droit allemand - «BGB für Vorgerückte» et une autre branche (droit du travail ou procédure civile ou encore droit international privé) - dispensés en allemand et destinés aux étudiants provenant d'Allemagne et séjournant temporairement à Lausanne ou à Genève;
- 2 heures de cours de terminologie juridique allemande (droit suisse) destinés aux étudiants suisses de langue française;
- 1 heure de cours ou séminaire selon la spécialisation du titulaire.

Titre exigé: doctorat en droit, habilitation souhaitée.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 1999.

Les dossiers de candidature (copie de titres obtenus, CV, liste de publications) sont à adresser avant le **20 mars 1999** au prof. D. Piobet, doyen, Fac. de droit, BFSH 1, CH-1015 Lausanne, tél. ++41 21/692 27 41 Denis.Piobet@droit.unil.ch.

Seuls les dossiers établis en français - hormis les titres obtenus - seront pris en considération.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.